

Bilan RSE



**MGEN. Première mutuelle
des agents du service public**

2021

INTRODUCTION → Page 3

NOS MARQUEURS RSE → Page 4 **L'ENGAGEMENT**
RSE DE MGEN : UN PILIER DE NOTRE
ACTION MUTUALISTE → Page 6 **BILAN 2025 DE LA**
STRATÉGIE RSE → Page 8 **CORRESPONDANCES**
ENTRE LE RAPPORT CSRD ET LES OBJECTIFS
RSE → Page 32

EN CONCLUSION → Page 33

Stratégie RSE MGEN : un engagement enraciné, du local au national



▼ FRÉDÉRIQUE LAMARRE

Déléguée nationale en charge
de l'Animation territoriale,
des Engagements sociétaux
et de la RSE

Dans un monde où l'actualité défie nos valeurs, MGEN réaffirme avec conviction son rôle d'acteur engagé pour une société plus juste et plus durable. Notre démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une réalité concrète qui prend vie dans tous nos territoires, au plus près des besoins de nos adhérents.

nous transformons durablement nos pratiques pour inscrire notre performance économique dans une trajectoire toujours plus responsable et exigeante, en phase avec nos valeurs. **Chez MGEN, nous sommes convaincus qu'une entreprise performante est une entreprise qui agit avec sens et responsabilité.**

Notre deuxième rapport CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) n'est pas qu'un reporting obligatoire : c'est le reflet de notre maturité et de notre ambition.

2025 a notamment été l'année de la consolidation et de l'approfondissement.

Nous avons renforcé nos dispositifs, affiné nos indicateurs et amélioré la qualité de nos données. Cette montée en puissance se traduit par des actions plus ciblées et une meilleure intégration des défis climatiques et sociaux dans nos processus décisionnels.

C'est cet engagement profond qui nous anime et nous permet de construire ensemble un avenir plus juste et plus durable.



▼ JÉRÉMIE SÉCHER

Directeur Stratégie,
Transformation,
Coopération et Risques

À l'aube de notre nouveau plan stratégique, **nous pouvons démontrer des évolutions notables sur tous nos objectifs RSE** fixés pour 2027 et formalisés en 2023. Nous ne nous contentons pas de rendre compte :

Nos marqueurs RSE

Notre modèle

- **Entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS)**
- **Société à but non lucratif** : nos bénéfices ne sont pas reversés à des actionnaires
- **Gouvernance participative où les adhérents sont au cœur des décisions de l'entreprise**
- **Démocratie locale forte avec des comités départementaux** : la mise en place de ces comités au niveau départemental relève d'un choix volontaire de MGEN visant à renforcer la proximité et la participation des adhérents
- **Vision de long terme et indépendance** dans les décisions stratégiques
- **Raison d'être inscrite dans nos statuts**, centrée sur le progrès social et la santé de tous

Ancrage local historique

- **102 agences départementales** - 10 centres de services
- **35 établissements de santé**
- **100 % de nos emplois localisés en France**
- Politique d'achats privilégiant des **partenaires français**



Démarche RSE pilotée et intégrée

- **20 objectifs RSE à horizon 2027**, audités et suivis
- **1 comité RSE parmi les 4 comités du Conseil d'administration**, composé de 7 administrateurs
- **2 membres du Comex qui portent le sujet RSE** dans leurs attributions
- **12 référents RSE** représentant les directions
- **19 référents RSE** en région
- **Séquence RSE** à chaque Assemblée générale
- **Rapports CSRD 2024 et 2025** avec avis de conformité de l'auditeur

Éthique des affaires, données sécurisées et démarche IA responsable

- **Application stricte et rigoureuse de la réglementation sur la corruption ou le trafic d'influence**
- **100 % des données de nos adhérents stockées en France**, dans nos propres datacenters ou dans des environnements qualifiés SecNumCloud
- **Certifications ISO 20000-1, 27001 et HDS** - Hébergeurs de données de santé
- **Charte pour une IA de confiance** afin d'accompagner l'usage des IA

Investissements responsables

- **Politique ISR ambitieuse structurée en 4 axes**
L'argent d'une mutuelle n'appartient qu'à ses adhérents. Nous avons le devoir de nous assurer que chaque euro placé contribue positivement à la société, conformément à nos valeurs.
- **96 % de nos actifs bénéficiant d'une analyse ESG (hors trésorerie, dépôts et participations)**
Au-delà de la performance financière, il est regardé l'impact environnemental, social et de gouvernance.
- **Fonds à impact Racine² à 80 M€ lancé en 2022, avec 16 entreprises à impact déjà soutenues en 2025**

Engagement dans la transition écologique

- **Stratégie climat MGEN définie en 2024 selon la méthode Act Pas à Pas de l'ADEME** avec des engagements forts (alignement 1,5 °C pour notre fonctionnement et nos investissements cotés)
- **Objectif climat sur nos investissements atteint en 2025** : - 51 % d'émissions de CO₂ par million d'euros investi sur nos actifs cotés en 2025 par rapport à 2022
- **Grand partenaire du Shift Projet pour soutenir le programme « Santé, Climat, Résilience »**
- **66 % des salariés et militants formés aux enjeux « climat & biodiversité » en 2025** (90 % pour le périmètre activité assurantielle)
- **Au moins 1 action dans chaque région en 2025** pour contribuer à la stratégie climat
- **51 % de PC écolabellisés en 2025** (6 % en 2022)

Employeur responsable

- **Salaire minimum au moins égal à 115,5 % du SMIC** pour tous nos collaborateurs
- **98/100 à l'index de l'égalité professionnelle**, niveau maintenu depuis 2022
- **Taux d'emploi de personnes en situation de handicap de 6 %** (4,72 % en 2023)
- **76 % des salariés et militants MGEN formés à la prévention des agissements sexistes en 2025** (96 % pour le périmètre activité assurantielle)

Mobilisation pour nos adhérents

- **Taux de satisfaction des adhérents de 87 % en 2025**
- **Certification ISO 9001** pour les activités de gestion du régime complémentaire santé des contrats individuels
- **Depuis 2022, expérimentation de 5 solutions santé innovantes** afin d'identifier de nouveaux services pour nos adhérents
- **Plus de 3 600 interventions de prévention auprès du grand public et des adhérents, sur tous les territoires, en 2025** (et plus de 8 500 également auprès des employeurs de la fonction publique)
- **Plus de 22 000 agents de la fonction publique accompagnés en 2025** sur des questions de santé au travail
- **22 M€ d'action sociale** pour aider nos adhérents dans les moments difficiles en 2025
- **Dispositif MGEN AUPRÈS® – catastrophes naturelles** activé 4 fois en 2025
- **Plus de 46 000 personnes contactées** dans le cadre de MGEN Proximité® en 2025

Engagement sociétal fort au cœur de notre ADN

- **Mobilisation pour une fin de vie libre et choisie, l'égalité femmes-hommes, la santé des femmes, la santé mentale**
- **Soutien de plus de 150 associations** (nationales et locales)
- **2 jours par an à disposition de tous les collaborateurs MGEN** pour réaliser une action solidaire (avec maintien de rémunération)
- **4 campagnes JeVeuxAider.gouv.fr relayées auprès des adhérents** pour encourager la mobilisation citoyenne
- **Don de 1 100 PC à Emmaüs Connect** depuis 2021

L'engagement RSE de MGEN, un pilier de notre action mutualiste

Chez MGEN, l'engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une démarche profondément ancrée et historique. En tant que première mutuelle des agents du service public, nous avons toujours placé le progrès social et la santé de tous au cœur de notre mission.

Une stratégie RSE ambitieuse pour 2027

Notre engagement se concrétise par une raison d'être forte : « Engagés pour le progrès social et la santé de tous, Nous, collectif mutualiste au service de l'intérêt général, Prenons soin les uns des autres tout au long de la vie. »

En 2023, MGEN a défini une stratégie RSE à horizon 2027 qui intègre la RSE de manière transverse dans l'ensemble du projet stratégique de l'organisation. Cette feuille de route, élaborée avec nos parties prenantes, s'articule autour de 20 objectifs répartis en quatre piliers :

1. **Progrès social et santé pour tous** (obj. 1 à 7)
2. **Développement éthique et responsable** (obj. 8 à 14)
3. **Engagement envers nos élus, militants et collaborateurs** (obj. 15 à 17)
4. **Intégration de la RSE au cœur de nos métiers** (obj. 18 à 20)

Dès 2024, plusieurs objectifs ont été atteints et de nouveaux objectifs ont été définis avec les équipes. Cette stratégie RSE incarne ainsi une volonté de progression continue.

Une gouvernance RSE renforcée et structurée pour porter cette stratégie

• **Évolution des instances** : la place de la RSE au sein de notre gouvernance a été significativement renforcée. Fin 2025, un nouveau format du comité RSE a été mis



en place, composé de 7 administrateurs. Ce comité se réunit avant chaque Conseil d'administration (CA) et a pour missions d'examiner l'atteinte des objectifs de la stratégie RSE, de suivre la stratégie ISR, d'assurer le lien avec le comité d'audit sur la CSRD, et de veiller à la cohérence de nos partenariats. Il transmet des avis au Comité exécutif (Comex) et au CA sur les différents sujets RSE.

• **Portage au Comex** : la démarche RSE est portée au sein de nos instances dirigeantes par un duo de représentants au Comex : la déléguée nationale en charge de l'Animation territoriale, des Engagements sociétaux et de la RSE, et le directeur de la Stratégie, de la Transformation, de la Coopération et des Risques.

• **Pilotage opérationnel** : un Copil opérationnel RSE a également été créé fin 2025, regroupant les 12 référents RSE des différentes directions, pour assurer le suivi et la mise en œuvre de notre stratégie.

Bilan 2025

de la stratégie RSE

En 2025, MGEN a poursuivi la concrétisation de ses engagements RSE, grâce à l'implication de ses collaborateurs, de ses élus et de ses militants. Le rapport CSRD, désormais un élément central de notre démarche, a permis d'évaluer les progrès réalisés sur les 20 objectifs définis dans la stratégie RSE de MGEN. Les chiffres présentés sont sur un périmètre groupe MGEN (incluant nos établissements de santé).

Pour chaque objectif, il est indiqué :

- dans quelle norme de notre rapport CSRD, appelée « ESRS », il est abordé (d'autres informations sur nos actions RSE y sont détaillées) ;
- à quel impact, risque ou opportunité (IRO) RSE l'objectif répond (en lien avec l'exercice de double matérialité réalisé dans le cadre de la CSRD).



Objectif 1 : Déployer de nouveaux services de santé auprès de nos adhérents et de nos salariés grâce à la démarche d'innovation santé

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS 4 - Consommateurs et utilisateurs finaux

Répond à :

📈 Opportunité - Développement de nouveaux produits et services innovants, durables et inclusifs

MGEN innove pour une santé plus accessible et efficace. MGEN s'engage à améliorer l'accès aux soins pour tous et à réduire les inégalités. Notre démarche d'innovation en santé, pilotée par notre pôle dédié, vise à rendre les traitements plus personnalisés, la prévention plus facile et les soins plus efficaces et moins coûteux. Grâce à une approche « test & learn » avec des start-up innovantes, nous développons des solutions différenciantes. Ces innovations sont expérimentées par nos salariés et nos adhérents pour construire ensemble la santé de demain.

ACTIONS PHARES 2025

→ Santé des femmes :

- expérimentation auprès de 2 000 adhérentes de l'application Lyv Endo® (pour l'endométriose), qui a confirmé un très haut niveau de satisfaction (95,87 %) et une amélioration du bien-être au travail ;
- intégration de l'application Lyv Endo® dans certaines offres et certains contrats collectifs ;
- trois nouvelles start-up identifiées pour de futures expérimentations en santé gynécologique et sexuelle.

→ **Santé mentale** : expérimentation de deux solutions innovantes, MindDay, dédiée au bien-être mental, et HelloBetter, centrée sur la prise en charge de l'insomnie.

→ **Santé des seniors** : expérimentation de Dear Helpee, solution d'accompagnement pour les aidants, testée auprès des salariés et militants MGEN. Il est envisagé de la tester prochainement auprès de ses adhérents.

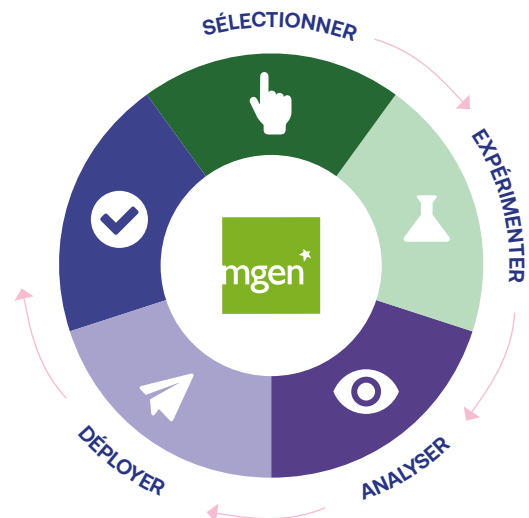
Développement d'expertise en QVCT

MGEN a fait l'acquisition en 2025 de deux structures, Preventech Consulting et Eutelmed, pour renforcer son expertise et son offre en matière de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

5 solutions

santé innovantes (Lyv, Dear Helpee, MindDay, HelloBetter Insomnie, Medicalib) expérimentées depuis 2022

INNOVATION SANTÉ MGEN



Objectif 2 : Trois campagnes de prévention tous les ans

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS 4 - Consommateurs et utilisateurs finaux

Répond à :

👍 Impact positif - Renforcement de l'accès à la santé pour tous

Chez MGEN, la prévention est au cœur de notre engagement pour améliorer la santé de nos adhérents, des agents de nos partenaires employeurs et du grand public. Nous agissons sur tous les fronts : prévention primaire, secondaire et tertiaire, en santé individuelle et au travail.

ACTIONS PHARES 2025

→ Trois campagnes nationales menées dans toutes les régions de France, avec plus de 100 actions locales :

- Octobre Rose : 50 interventions et plus de 4 000 participantes, avec une satisfaction supérieure à 9/10 ;
- santé mentale : un webinaire national et une dizaine d'actions régionales, rassemblant 350 personnes au webinaire ;
- maladies cardiovasculaires : dépistage de 200 adhérents sur 12 sites, permettant d'éviter potentiellement 79 AVC ou infarctus. Satisfaction globale supérieure à 8,5/10.

→ **Santé des femmes** : des événements dédiés, notamment un webinaire sur la santé des femmes au travail et des ateliers sur la ménopause.

→ **Présence au plus près de nos adhérents** : plus de 3 600 interventions auprès du grand public et des adhérents, sur tous les territoires (et plus de 8 500 auprès des employeurs de la fonction publique). MGEN a spécifiquement accompagné près de 22 000 agents de la fonction publique sur des questions de santé au travail.

→ **Outils numériques pour la santé** : accompagnement des adhérents pour qu'ils deviennent acteurs de leur santé grâce à des programmes personnalisés (Vivoptim, Lyv, Vocal'iz, Des routes à vivre). MGEN innove constamment, notamment avec des outils numériques accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

→ **Entrepôt de données de santé** : création d'un entrepôt de données de santé (EDS) avec l'autorisation de la CNIL. La Fondation d'entreprise MGEN pour la santé publique (FESP) a développé cet outil innovant pour analyser les parcours de santé des assurés MGEN, dans le respect de la confidentialité, afin d'améliorer la prévention et la prise en charge. Il servira exclusivement à la recherche scientifique, pour faire progresser la santé publique.

📍 EN RÉGION

La prévention santé de MGEN se déploie activement dans les territoires, en s'appuyant sur des partenariats locaux pour répondre à des besoins spécifiques, par exemple :

- À Poitiers, MGEN appuie le dispositif itinérant de planning familial qui offre des consultations et de la prévention en santé sexuelle aux femmes isolées en milieu rural, en collaboration avec le Planning familial, la CPAM et les collectivités.
- MGEN coordonne dans le Puy-de-Dôme des ateliers interactifs de prévention des addictions (tabac, alcool, écrans) pour les collégiens, en partenariat avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), l'agence régionale de santé (ARS) et des acteurs de santé locaux.
- À La Réunion, MGEN, via ses militants, a fait émerger et participe au programme « sport-santé » qui accompagne les personnes atteintes d'affections longue durée par l'activité physique adaptée, le suivi diététique et psychologique, en lien avec le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) et les municipalités.
- En Bourgogne-Franche-Comté, MGEN collabore avec la communauté d'agglomération pour organiser les « Journées de ma santé », un forum de prévention de proximité, accessible et intergénérationnel, impliquant de nombreux acteurs de santé locaux.

VOCAL'IZ ET DES ROUTES À VIVRE

~ 40 000

visiteurs

VIVOPTIM

~ 2 600

nouveaux inscrits en 2025, et plus de 50 000 inscrits depuis sa création

Objectif 3 : Renforcer nos actions et notre communication sur nos engagements sociétaux

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS G1 - Conduite des affaires

Cet objectif répond à :

👍 Impact positif - Promotion du modèle mutualiste

Fidèle à son héritage, MGEN œuvre continuellement pour le progrès social et l'amélioration des prises en charge. Par ses actions de sensibilisation et le développement d'outils, elle affirme sa contribution constante au débat public et son apport de solutions concrètes.

ACTIONS PHARES 2025

→ **Fin de vie** : mobilisation de MGEN depuis 2022 pour une fin de vie libre et choisie (groupe de travail dédié à ce sujet, publication d'une grande enquête nationale avec l'Ifop, manifeste avec des recommandations concrètes, réalisation d'une websérie « La vie, jusqu'au bout » et création d'un Pacte progressiste Fin de vie). Des réunions publiques d'information ont été organisées dans différentes régions, visant à permettre à chacune et chacun de s'approprier le sujet de la fin de vie (en tout, plus de 10 100 personnes ont participé aux échanges sur le sujet). MGEN a aussi rencontré plus d'une centaine de parlementaires afin de porter des propositions pour que la loi évolue.

→ **Égalité femmes-hommes** : engagement historique contre toute forme de discrimination en portant des sujets de société tels que la parentalité ou l'égalité femmes-hommes au travail. Par le passé, MGEN a adopté des positions avant-gardistes en faveur des droits des femmes (en contribuant notamment à l'accès à la contraception et à l'IVG). En 2025, MGEN s'est mobilisée, entre autres, sur le sujet de la ménopause : webinaires accessibles à tous, campagne MENOP pour visibiliser le sujet, etc. MGEN a ainsi poursuivi la mise en place de ses projets dans une démarche d'amélioration continue, tandis que le groupe de travail « santé des femmes » a été reconduit afin de consolider cette dynamique engagée et d'accompagner ces évolutions. En 2025, MGEN a également renforcé son engagement en faveur du sport féminin à travers plusieurs actions de sensibilisation et de soutien aux clubs amateurs féminins. Une bande dessinée, « Pas sans elles », publiée dans *L'Équipe*, a mis en lumière les freins et les inégalités rencontrés par les jeunes sportives. En parallèle, 40 clubs féminins partout en France ont été équipés via le programme « MGEN Championnes Club » afin d'encourager la pratique sportive des jeunes filles et de lutter contre le décrochage sportif.



📍 EN RÉGION

L'impact des engagements sociétaux de MGEN repose notamment sur son réseau militant et son ancrage régional. Cela se traduit par une multitude d'actions locales : ciné-débats sur la charge mentale, conférences sur la santé des femmes, Carrefour Santé Social, interventions de partenaires (ex. : Colosses aux pieds d'argile, pour la prévention des violences sexistes et sexuelles), et une forte présence aux réunions publiques sur la fin de vie.

Campagne MENOP

MGEN a lancé le dispositif MENOP, une campagne de communication d'envergure pour briser le tabou autour de la ménopause. Via un dispositif d'affichage national et des podcasts grand public, elle infiltre les conversations pour faire parler du sujet dans l'espace public. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement historique de MGEN pour la santé des femmes et vise à améliorer la prévention et l'accompagnement sur cette étape de la vie.

Objectif 4 : Maintenir la proximité dans les territoires

- Maintenir trois campagnes par an avec la plateforme gouvernementale JeVeuxAider.gouv.fr auprès de nos adhérents
- Faire connaître le dispositif de Journée d'engagement solidaire et augmenter le nombre de jours pris annuellement
- Favoriser et participer à des alliances locales dans le cadre des partenariats pour le développement durable
- Déployer le programme de recherche sur la responsabilité territoriale des entreprises (RTE) et mesurer l'impact de nos actions

🌀 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS G1 - Conduite des affaires

Répond à :

👍 Impact positif - Promotion du modèle mutualiste

MGEN intensifie son action et son engagement pour une société plus solidaire et durable. L'ambition est d'amplifier sa contribution positive en mobilisant ses ressources et en consolidant des partenariats locaux, afin de construire collectivement un avenir plus juste et responsable.

ACTIONS PHARES 2025

→ Relais des campagnes JeVeuxAider.gouv.fr :

quatre campagnes relayées auprès des adhérents via la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr : « Printemps pour la planète », « La tournée d'été », « Septembre pour apprendre » et « Décembre ensemble ».

→ **Journée d'engagement solidaire interne** : nouvel accord QVCT signé, permettant désormais aux collaborateurs de dédier deux jours par an de leur temps de travail à des associations, avec maintien de rémunération (contre un jour auparavant). Afin de promouvoir ce dispositif, des communications internes régulières sont effectuées et des interventions d'associations ont été organisées pour encourager l'engagement.

→ Alliances locales :

- partenariat Agir Ensemble : à ce jour, 116 alliances territoriales formées, dont 10 où MGEN est activement impliquée. Ces projets couvrent des thématiques variées (biodiversité, circularité, cohésion sociale, numérique, etc.) et bénéficient aux étudiants et aux personnels ;
- partenariat Eco-Ecole : renforcement local, notamment via des conventions avec les académies (Orléans-Tours, Bordeaux, Lyon – en cours – et d'autres à venir, comme Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Montpellier). Pour dynamiser l'engagement et promouvoir cet outil, des référents locaux ont été formés au jeu « Eco-Ecole Solidarité ».

→ Responsabilité territoriale des entreprises (RTE) :

mise en place d'une « recherche-action » sur la RTE, dont le livrable a été finalisé fin 2025 et publié en 2026. Ce travail met en lumière cinq grands domaines d'action – de la prévention santé aux solidarités locales, de l'offre de soins territoriale à la santé environnement et à la valorisation de l'ESS – et dégage quatre lignes de force qui structurent la responsabilité territoriale de MGEN :

- la veille sur les besoins locaux et la contribution à l'innovation sociale dans les territoires ;
- l'inscription dans les écosystèmes d'acteurs locaux et la dynamisation des coopérations ;
- le renforcement de la transversalité de l'action publique ;
- l'ouverture à la participation et le renforcement de l'engagement citoyen.

2 jours

dédiés à l'engagement solidaire à disposition de tous les collaborateurs MGEN avec maintien de rémunération

Développement de nouveaux partenariats porteurs de sens

En 2025, MGEN a concrétisé de nouveaux partenariats en lien avec ses enjeux RSE. Par exemple, MGEN a rejoint le programme « Santé, Climat, Résilience » du Shift Project, soutient l'initiative Fair Play For Planet pour l'écoresponsabilité sportive via son programme « MGEN Championnes Club », ou encore collabore avec Emmaüs Connect pour lutter contre l'illectronisme en santé. De plus, MGEN a poursuivi son engagement auprès du Planning familial.

📍 EN RÉGION

Les collaborateurs et les militants MGEN se sont mobilisés en grand nombre pour des causes solidaires, par exemple :

- Plus de 700 d'entre eux ont participé à un défi sportif, permettant de reverser 20 000 euros à la Ligue contre le cancer.
- Des centres de services ont réalisé des flash-mobs pour les mois de prévention #octobrerose (en lien avec VYV Solidaires).
- En Martinique, des « Boîtes solidair'ESS » soutiennent les personnes sans-abri, tandis qu'à Saint-Dié-des-Vosges des initiatives similaires luttent contre la précarité étudiante.
- MGEN a organisé des collectes pour les étudiants précaires en Guadeloupe et à Corte, en Corse, des actions contre l'illettrisme en Guyane avec des collectes de livres, ou encore des actions pour l'accès à la culture via des BD en épicerie solidaire dans l'Allier et pour soutenir des enfants hospitalisés et les femmes en situation de précarité dans le Pas-de-Calais.



Objectif 5 : Développer la dimension RSE de notre gouvernance

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à : ESRS 2

En tant que mutuelle, MGEN se distingue par son modèle à but non lucratif, où l'essentiel des cotisations est directement réinvesti au bénéfice de ses adhérents, le reste étant mis en réserve ou investi. Sa gouvernance démocratique, fondée sur le principe « un adhérent, une voix », incarne intrinsèquement une dimension RSE.

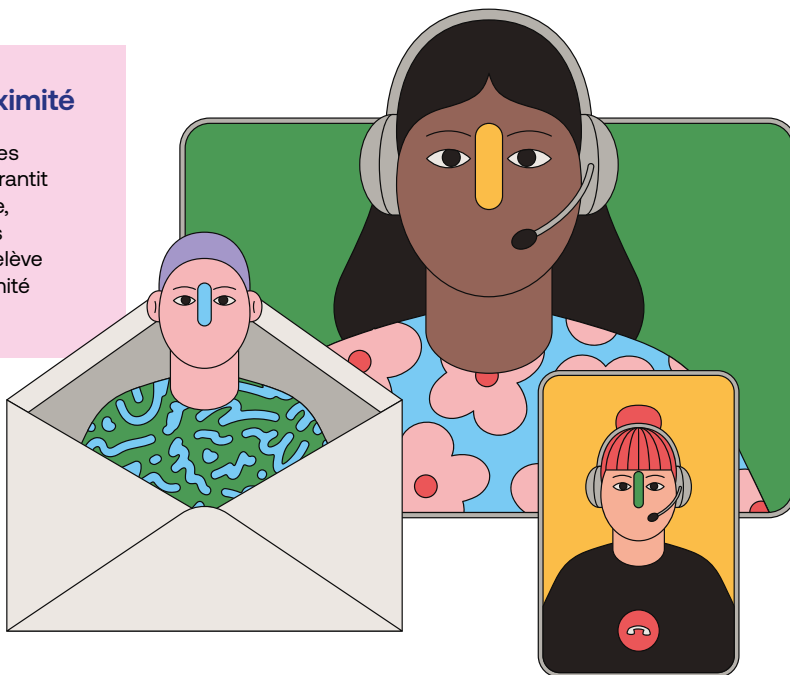
ACTIONS PHARES 2025

→ **Formation des délégués en amont de l'AG** : enjeu essentiel pour MGEN, car cela garantit une gouvernance réellement démocratique, où les représentants comprennent les enjeux et peuvent exercer un contrôle éclairé sur les décisions. En 2025, 88,5 % des délégués ont été formés en amont de l'AG. Des temps de sensibilisation sur la CSRD en format quiz ont été organisés sur tous les territoires, avec l'aide des référents RSE en région (responsables régionaux relations institutionnelles et ESS), en amont du vote en Assemblée générale du premier rapport CSRD.

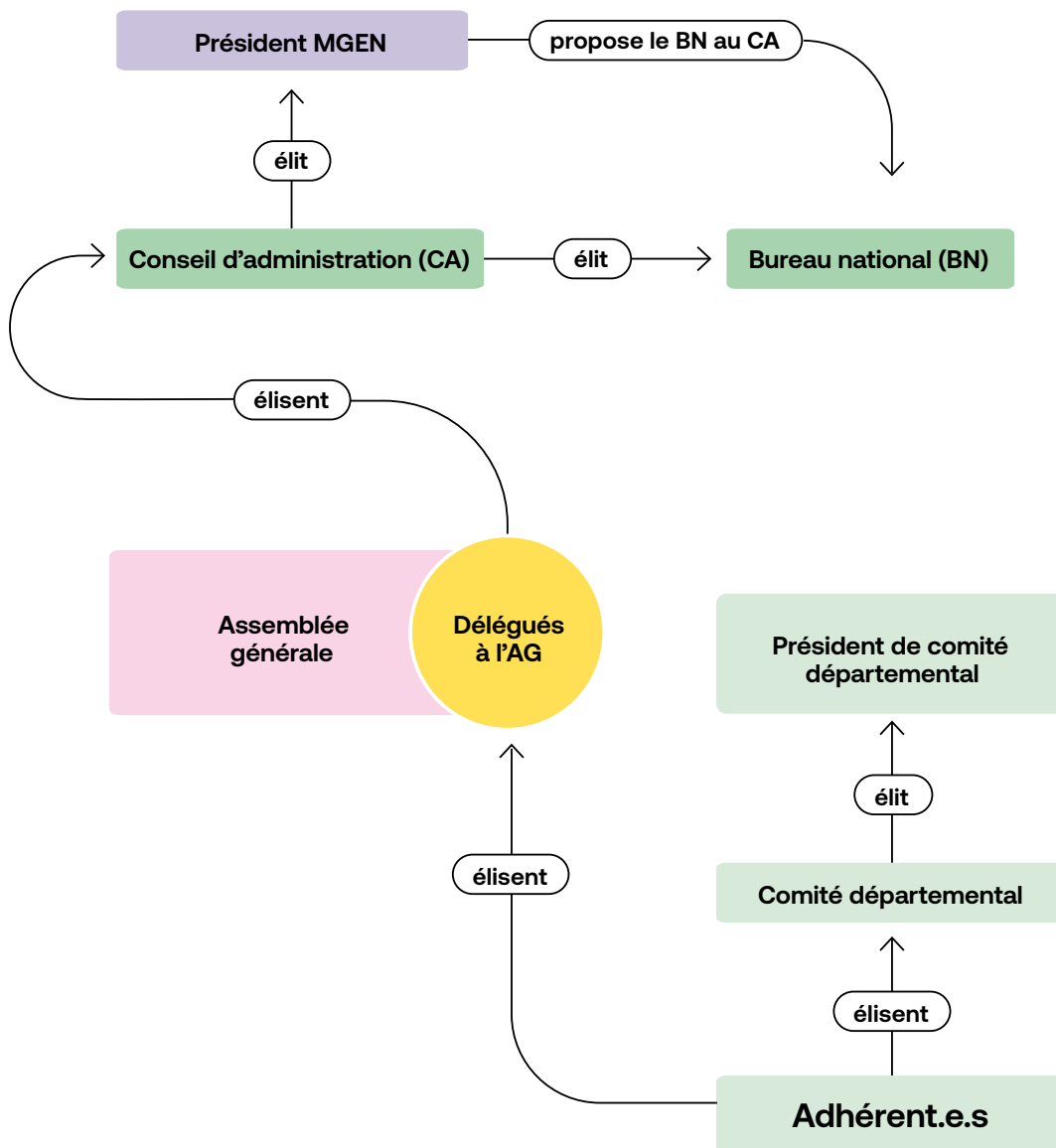
→ **Renforcement du lien entre RSE et Conseil d'administration** : parmi les 4 comités rattachés au Conseil d'administration MGEN, un nouveau format du comité RSE a été institué. Mis en place fin 2025 et présidé par la déléguée nationale en charge de l'Animation territoriale, des Engagements sociétaux et de la RSE, il se compose de 7 administrateurs.

Le choix d'une démocratie de proximité

Dans une mutuelle, l'élection des délégués et des administrateurs est une obligation légale qui garantit son fonctionnement démocratique. En revanche, la mise en place d'échelons locaux, comme des comités départementaux à l'image de MGEN, relève d'un choix volontaire visant à renforcer la proximité et la participation des adhérents.



**Schéma récapitulatif du système de gouvernance démocratique MGEN
avec les représentants des adhérents au cœur de notre organisation**



Objectif 6 : Atteindre les objectifs de la stratégie climat fixés à horizon 2030

- Pilier 1 – Réduire l'impact carbone de nos investissements : - 50 % de CO₂ par million d'euros investi par rapport à 2022
- Pilier 2 – Réduire l'impact carbone de notre fonctionnement interne : - 42 % de CO₂ par rapport à 2022
- Pilier 3 – Accompagner notre écosystème sur le chemin de la décarbonation

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS E1 - Changement climatique

Répond à :

L'ensemble des IRO environnementaux identifiés

Le défi climatique constitue un enjeu majeur, au croisement de la mission de solidarité de MGEN et de sa responsabilité d'acteur économique engagé. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une stratégie climat ambitieuse, afin d'accompagner nos parties prenantes et de contribuer, à notre échelle, à une transition durable et responsable.

ACTIONS PHARES 2025

L'année 2025 a été marquée par le lancement et le déploiement interne de la stratégie climat MGEN ([retrouvez la brochure ici](#)). Lors des Assemblées générales MGEN 2025, l'ADEME a salué l'engagement pris à travers cette stratégie. Son président a particulièrement souligné la volonté de la mutuelle d'anticiper les changements majeurs et de s'aligner sur les objectifs climatiques nationaux.

→ Pilier 1 – Investissements

— **Sur l'année 2025**, les émissions carbone par million d'euros investi sur le portefeuille coté géré en direct ont diminué de 51 % par rapport à 2022 (cf. objectif 14). L'objectif fixé à horizon 2030 est donc atteint dès 2025.

→ Pilier 2 – Fonctionnement de l'entreprise Exemples d'actions mises en place :

— **Mobilité-déplacements** : « crédit mobilité écoresponsable » (alternative au véhicule de fonction pouvant être utilisée pour les billets de train ou la location de deux-roues électriques), électrification de la flotte en cours, forfait mobilité durable pour les trajets domicile-travail des collaborateurs (prime pour utilisation du vélo, recours au covoiturage et prise en charge des abonnements aux transports en commun à 75 %).

— **Transverse** : lancement d'une démarche afin d'intégrer un critère climat dans l'analyse des projets MGEN (projet immobilier, offres et services, solutions numériques, etc.). Les porteurs de projet devront remplir une grille pour évaluer l'impact climat.

→ Pilier 3 – Accompagnement de l'écosystème

— **Prévention** : déploiement du parcours prévention santé-environnement auprès de plus de 300 personnes (éco-anxiété, mobilités douces, perturbateurs endocriniens, qualité de l'air et produits ménagers, etc.).

— **Accompagnement de la décarbonation du secteur de la santé** : en signant un partenariat avec le Shift Project, MGEN a rejoint le programme « Santé, Climat, Résilience » aux côtés de la CNAM (Caisse nationale de l'assurance maladie) et du HCAAM (Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie). MGEN soutient particulièrement la prochaine étude, qui portera sur « la prévention, la promotion de la santé et le juste soin » et dont le rapport final est prévu pour novembre 2026.

— **Accompagnement de la décarbonation dans le secteur du sport** : dans le cadre de son programme « MGEN Championnes Club », qui vise à accompagner et valoriser le sport féminin, MGEN s'est engagée auprès de Fair Play for Planet (FPFP). FPFP propose aux clubs sportifs une labellisation RSE de leur démarche. MGEN a ainsi financé la démarche de labellisation auprès de quatre clubs sportifs, Basket Landes étant la plus aboutie.

— **Accompagnement des vulnérabilités :**

dispositif MGEN AUPRÈS® – accompagnement lors des catastrophes naturelles activé quatre fois en 2025.

— **Ancrage territorial :** chaque région MGEN a pu mettre en place une action climat à son niveau. Certaines de ces actions sont valorisées à travers le rapport RTE 2025.

→ **Pilotage**

— Un état des lieux de l'avancée des engagements est présenté deux fois par an en instances et une séquence annuelle est prévue en Assemblée générale. Chaque direction s'engage en début d'année sur des plans d'action à mettre en place dans la perspective des objectifs 2030. Ces plans d'action sont suivis dans un Copil dédié aux risques de l'entreprise afin d'identifier d'éventuels retards et d'alerter.

EN RÉGION

Toutes les régions ont réalisé au moins une action en 2025 pour contribuer à la stratégie climat au sein de leur territoire. Voici quelques exemples de réalisations :

- Aux Antilles-Guyane, les élus ont été incités à réaliser leur propre bilan carbone.
- Une plantation d'arbres a été organisée dans l'océan Indien dans le cadre du projet « Nout micro-forêt pou la Réunion », en partenariat avec le Conseil départemental, le plan 1 million d'arbres et Alefpa Ligne des Bambous.
- En Île-de-France, une cartographie collaborative des circuits courts, ressourceries, AMAP et bonnes pratiques a été créée, département par département.
- Un autocollant « Je roule à 120 sur l'autoroute » a été conçu en Occitanie pour être apposé sur les voitures de service et de fonction MGEN.
- En PACA/Corse, un défi régional a été lancé autour des trajets domicile-travail.



Stratégie climat de VYV3

Les activités de santé et d'action sociale de MGEN (MGEN Action sanitaire et sociale et MGEN Centres de santé) rejoindront VYV3 en 2027. Elles seront alors intégrées à la stratégie climat de VYV3, qui vise une réduction de 20 % de ses émissions d'ici à 2030 et de 33 % d'ici à 2040. Cette stratégie s'articule autour de quatre piliers : 1. Réduire l'impact environnemental des activités VYV3 ; 2. Adapter les offres et les environnements de travail pour protéger la santé face aux risques écologiques ; 3. Développer les coopérations dans un écosystème engagé pour la transition écologique en santé ; et 4. Sensibiliser et former pour favoriser la transformation durable au service de la préservation de l'environnement.

80 %

des plans d'action climat prévus pour 2025 par les directions sont à l'heure

OBJECTIF PILIER 1 SUR NOS INVESTISSEMENTS ATTEINT EN 2025 :

- 51 %*

d'émissions de CO₂ par million d'euros investi sur nos actifs cotés par rapport à 2022

66 %

des salariés et militants ont suivi au moins une fois depuis 2023 la e-formation « Climat & biodiversité » (90 % activité assurantielle)

* Couverture plus importante du périmètre des actifs cotés : 76 % en 2022, 94 % en 2025. Cette diminution est le signe que notre démarche de mesure progresse, et que les actifs nouvellement couverts sont moins carbonés.

Objectif 7 : Mettre en œuvre une démarche Green IT

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS E1 - Changement climatique

Répond à :

📢 Impact négatif - Émissions de GES liées aux activités et opérations de l'entreprise

Le Green IT fait partie intégrante de la stratégie climat de MGEN et cette démarche est formalisée par une feuille de route numérique responsable depuis 2021. MGEN a intensifié ses efforts pour réduire en particulier l'impact environnemental de ses infrastructures numériques et optimiser ses processus digitaux.

ACTIONS PHARES 2025

- **Éco-conception** : lancement de travaux pour éco-concevoir à terme les services numériques MGEN.
- **IA et environnement** : mise en place d'une évaluation de l'impact environnemental de l'IA. Chaque projet IA MGEN fait l'objet d'une analyse d'impact environnemental avec un outil dédié qui permet d'aboutir à une notation de A à F, prise en compte dans la gouvernance de suivi des IA.
- **Risques climatiques et sites DSI** : étude de l'impact du changement climatique sur les différents sites de la DSI afin d'en renforcer la résilience.
- **Achats responsables** : élaboration d'un guide d'entretien achats responsables pour challenger les principales ESN (entreprises du secteur numérique) sur les sujets RSE.

51%

de PC écolabellisés
en 2025
(6 % en 2022)

DON DE

1 100

PC à Emmaüs Connect
depuis 2021

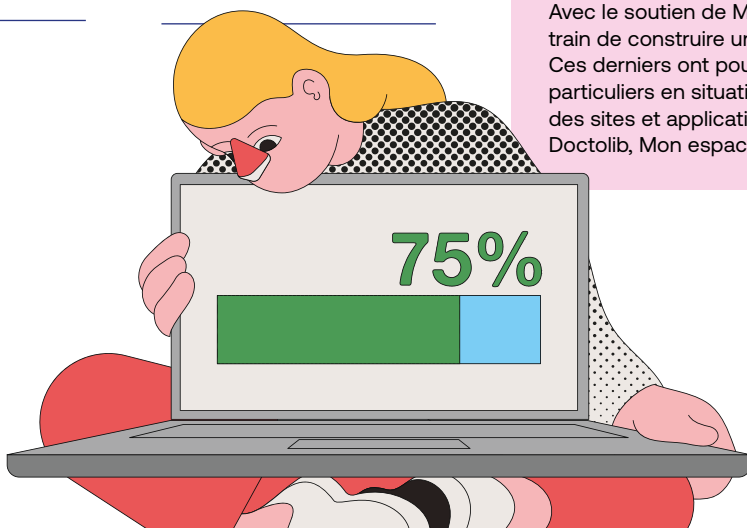
→ En complément de ces nouveaux projets, les travaux entamés en 2023 et 2024 se poursuivent : amélioration de la consommation énergétique du datacenter MGEN, équipements informatiques écolabellisés, allongement de la durée de vie des PC au-delà de cinq ans, don des équipements à Emmaüs Connect (lorsqu'ils ne répondent plus aux exigences d'usage), sensibilisation des collaborateurs grâce à la mise à disposition des e-formations proposées, etc.

📍 EN RÉGION

Plusieurs régions, comme la Bourgogne-Franche-Comté et les Antilles-Guyane, mènent des actions concrètes pour sensibiliser à l'impact environnemental du numérique, allant de la formation aux usages à l'instauration de bonnes pratiques comme le vidage mensuel des boîtes mail.

Partenariat avec Emmaüs Connect

Avec le soutien de MGEN, Emmaüs Connect est en train de construire une série de modules pédagogiques. Ces derniers ont pour objectif d'accompagner les particuliers en situation de précarité dans l'utilisation des sites et applications dédiés à la santé (Ameli, Doctolib, Mon espace santé, etc.).



Objectif 8 : Faire de la satisfaction des adhérents une priorité

→ Obtenir un taux de satisfaction des adhérents à froid supérieur à 92 %

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux

Répond à :

⚠ Risque - Protection et satisfaction de la clientèle

La qualité de service est une priorité et est au cœur des préoccupations quotidiennes de MGEN. Elle est pilotée à travers plusieurs dispositifs (baromètre annuel de satisfaction réalisé en début et en fin d'année, enquêtes systématiques post-contact, enquêtes épisodiques, etc.) ainsi que par la mise en place d'un panel d'adhérents.

ACTIONS PHARES 2025

→ **ISO 9001** : certification pour les activités de gestion du régime complémentaire santé des contrats individuels.

→ **Animateurs qualité de service** : coordination du réseau stabilisée en 2025 – une comitologie est à présent en place. Ces animateurs qualité sont les relais terrain pour le déploiement des démarches nationales.

→ **Mise en place de la « discipline de discovery » au service de nos parcours digitaux** : cadre collectif de décision appliqué à chaque parcours digital, chaque fonctionnalité et chaque évolution.
Chez MGEN, un parcours digital est éprouvé par l'usage réel, par l'humain. On n'y valide pas des « fonctionnalités digitales » mais plutôt des « décisions d'expérience », confirmées par les usages, le terrain et la voix de ses adhérents. À titre d'exemple, MGEN a développé des fonctionnalités innovantes pour faciliter l'accès à la carte de mutuelle et simplifier les démarches : envoi direct de la carte à un professionnel de santé, accès sans connexion et remboursement par simple photo via l'application mobile.

87 %

Taux de satisfaction des adhérents, à froid

Qualité de service de la prévention santé

La démarche de qualité de service de la prévention de MGEN repose sur un référentiel commun (santé, process, relation client de qualité), le recrutement et l'accompagnement des intervenants, des formations certifiées Qualiopi et une démarche de labellisation avec le Groupe VYV (basée sur quatre repères : conception, éthique, déploiement, impact). La direction Prévention a mis en place différentes actions en 2025 pour renforcer la qualité de ses dispositifs. Par exemple, plus de 40 collaborateurs du collectif de prévention ont été formés au déploiement conforme à Qualiopi. La direction a également poursuivi l'accompagnement des intervenants et des équipes pour améliorer la qualité pédagogique des interventions, tout en renforçant la démarche qualité de recrutement des intervenants.

Proximité territoriale, expertise unique

MGEN est présente dans chaque département, et tous ses services et centres d'appel sont exclusivement localisés en France. Les équipes MGEN, enrichies par des experts de la fonction publique (détachés de ministères) et plus de 2 000 élus bénévoles, connaissent parfaitement les besoins. Cette présence locale permet d'informer, d'orienter et d'accompagner au quotidien les adhérents, en agissant directement au cœur des territoires.

Objectif 9 : Intégrer la RSE au cœur de nos offres et de nos services

→ Lancer un chantier de « référentiel » interne Offres & RSE

À poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux

Répond à :

 Opportunité - Développement de nouveaux produits et services innovants

 Impact positif - Renforcement de l'accès à la santé pour tous

Pour aligner ses offres avec sa raison d'être et répondre aux nouvelles attentes des adhérents, MGEN dispose déjà de dispositifs témoignant de son engagement. L'élaboration d'un référentiel interne nous permettra d'aller plus loin en nous assurant que nos offres sont bien en adéquation avec les valeurs de MGEN.

ACTIONS PHARES 2025

Les travaux sur le référentiel Offres & RSE ont débuté fin 2025, avec la volonté qu'il soit mis en œuvre fin 2026. MGEN a déjà mis en œuvre plusieurs dispositifs pour traduire ses engagements au cœur de ses offres.

→ **Santé des femmes** : développement d'actions ciblées et de partenariats pour renforcer l'accès aux soins et la qualité des prises en charge. Cela se traduit par exemple à travers un accompagnement historique des droits des femmes, un programme sur l'endométriose, et des initiatives pour informer sur la ménopause et la déstigmatiser.

→ **Santé mentale** : mise en œuvre d'une approche globale qui repose sur des actions de prévention, une détection précoce des troubles psychiques, une prise en charge des épisodes légers grâce au forfait psy et des épisodes sévères avec les établissements MGEN, jusqu'à la réinsertion des patients et leur retour à l'emploi.

→ **Sport-santé** : conduite d'actions de sensibilisation auprès des adhérents, des salariés et du grand public, diffusion d'informations sur les effets bénéfiques de l'exercice physique et conseils pour une pratique adaptée. Chaque année, MGEN s'associe à plusieurs événements sport-santé destinés à promouvoir la prévention par l'activité physique et sportive auprès de différents publics, sur tout le territoire. Parmi les dispositifs qui ont été intégrés à nos offres

de complémentaire santé figurent le remboursement des inscriptions en club de sport (pour les adhérents d'ÔJI, forfait de 50 euros par an) et le programme d'e-santé Vivoptim.

→ **Santé environnementale** : mise en place d'actions telles qu'un parcours de prévention « santé et environnement » (éco-anxiété, mobilités durables, qualité de l'air, alimentation, module « Climat & biodiversité »). En cas de catastrophes naturelles, le dispositif MGEN AUPRÈS® offre un accompagnement d'urgence, incluant soutien psychologique, informations contractuelles et aides financières.

Accès à la santé

Pour faciliter l'accès à la santé, MGEN propose à ses adhérents plusieurs services : la téléconsultation via Maïa pour entrer en contact avec un médecin en ligne, le second avis médical gratuit auprès d'un spécialiste, et le réseau Kalixia, qui offre des tarifs avantageux et un reste à charge réduit chez près de 15 000 professionnels et établissements de santé.

Action sociale et dispositifs d'accompagnement

L'engagement pour les adhérents vulnérables se traduit par une action sociale solidaire. Ce dispositif, inclus dans les offres, évalue les besoins individuels (handicap, dépendance, précarité, situations difficiles) et attribue des aides au cas par cas. En complément, le programme Proximité® offre un accompagnement personnalisé aux seniors (les adhérents reçoivent un courrier avec un questionnaire proposant un accompagnement ; s'ils l'acceptent, des échanges sont organisés par des bénévoles de MGEN pour les orienter, les informer et les conseiller sur les prestations et services de leur offre MGEN ainsi que sur les dispositifs publics disponibles). De même, l'assistance assurée par VYV Écoute & Solutions propose un large éventail de services (aide en cas de crise, hospitalisation, mutation professionnelle, etc.) pour soutenir les adhérents face aux aléas de la vie.

22 M€

d'aides sociales versées (allocation handicap, dépendance, orphelinat, aide aux mutualistes aidants, aides et accompagnements solidaires)

PLUS DE

46 000

personnes contactées dans le cadre du dispositif MGEN Proximité®



Objectif 10 : Respecter les réglementations RGPD, éthique des affaires et sécurité informatique

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

- ESRS G1 - Conduite des affaires
- ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux

Répond à :

- 👍 Impact positif - Promotion des pratiques d'affaires éthiques
- ⚠️ Risque - Corruption
- 🗨️ Impact négatif - Fuite de données
- ⚠️ Risque - Faille de cybersécurité

MGEN s’engage à renforcer la conformité réglementaire en mettant l’accent sur la protection des données personnelles (RGPD), l’éthique des affaires et la sécurité informatique.

ACTIONS PHARES 2025

➔ **Protection des données** : renforcement des mesures de confidentialité (afin de limiter les violations de données) et des actions de sensibilisation (afin de préserver la confidentialité des données), amélioration de la maîtrise des risques en lien avec les données personnelles via le déploiement du plan de contrôle RGPD, mise en place du dispositif de conformité des cas d’usage de l’intelligence (IA) à l’AI Act et accompagnement de la protection des données pour les projets stratégiques MGEN.

➔ **Sécurité informatique** : mise à jour de la stratégie cybersécurité MGEN à trois ans et définition des indicateurs stratégiques associés, développement d’une intelligence artificielle générative conversationnelle sécurisée interne, mise en œuvre des mesures de sécurité des solutions IA et coaching aux usages de l’IA, accompagnement sécurité des projets stratégiques de l’entreprise MGEN, lutte contre l’envoi de mails illégitimes au nom de MGEN, renforcement du plan de résilience opérationnelle numérique. MGEN est également certifiée selon des normes de sécurité et de qualité de service : ISO 20000-1, 27001, et détient la certification HDS - Hébergeurs de données de santé.

➔ **Éthique des affaires, prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin** : mise en place des déclarations d’intérêts pour les personnels les plus exposés, déploiement de l’outil VYV d’évaluation de l’intégrité des tiers chez MGEN, révision du code de conduite et d’éthique MGEN, communication sur la politique cadeaux et invitations, contrôles sur les opérations de mécénat et sponsoring, mise en œuvre d’une procédure de contrôle comptable anticorruption, formations spécifiques sur la protection de la clientèle et contrôle sur les réclamations.

Des données stockées en France

MGEN a fait le choix d’héberger les données de ses adhérents en France, sur ses propres datacenters ou sur des environnements qualifiés SecNumCloud. Cet engagement permet à MGEN d’assurer la souveraineté des données de ses adhérents.

Objectif 11 : Aller au-delà de l'obligation en définissant une charte éthique de l'IA

✓ Atteint

Nouvel objectif 11 : Décliner de manière opérationnelle la charte pour une IA de confiance

Objectif abordé dans le rapport CSRD à : ESRS G1 - Conduite des affaires	Répond à : 👍 Impact positif - Promotion des pratiques d'affaires éthiques
--	---

Fidèle à ses valeurs, MGEN souhaite développer l'IA avec une exigence forte en matière de sécurité et d'éthique, en veillant à ce que l'humain reste au cœur de cette transformation.

ACTIONS PHARES 2025

→ **Définition d'une charte éthique** : face aux nouveaux défis de l'intelligence artificielle (IA), volonté d'engager une réflexion collective afin de définir autour de l'utilisation de l'IA des repères éthiques et un cadre interne respectueux de la sécurité, de l'intégrité, de l'autonomie, et de la vie privée des adhérents, collaborateurs et militants. Une charte pour une IA de confiance a été définie et validée par les instances MGEN fin 2025. Elle sera publiée à l'externe en 2026.

- **Mise en place d'une gouvernance IA** organisée autour de trois instances clés : un Comop bimensuel pour le pilotage opérationnel, un Copil éthique trimestriel pour valider les projets selon la charte pour une IA de confiance, et un Copil IA trimestriel pour le suivi stratégique et le reporting à la direction.
- **IA Act** : intégration des exigences de cette réglementation dans les processus internes d'engagement des projets. Chaque projet d'IA fait l'objet d'une étude de conformité à cette nouvelle réglementation.

Accompagnement à une utilisation responsable de l'IA

MGEN s'engage pleinement dans l'intelligence artificielle (IA) pour innover et renforcer les compétences de ses équipes. Pour cela, MGEN a créé en 2024 un Centre d'excellence data et IA (CEDIA). Ce centre forme et accompagne les collaborateurs dans l'utilisation des données et de l'IA, leur permettant ainsi de développer une expertise interne. En 2025, MGEN a également déployé Héli, un assistant IA sécurisé. Son utilisation est encadrée par une formation obligatoire : tout usage nécessite au préalable de suivre un module prévu à cet effet, intégrant des notions d'impact RSE de l'IA (impact humain, environnemental, RGPD, etc.).



Objectif 12 : Lancer une démarche d'achats responsables

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS G1 - Conduite des affaires

ESRS E1 - Changement climatique

Répond à :

👍 Impact positif - Développement des pratiques RSE des partenaires et fournisseurs

MGEN applique la procédure d'achats du Groupe VYV. Les achats responsables sont au cœur des pratiques du Groupe, pour des achats performants et reflétant ses convictions et sa raison d'être.

ACTIONS PHARES 2025

→ **Politique achats responsables du Groupe VYV :** publication et présentation de cette nouvelle politique dans toutes les maisons du Groupe. Une gouvernance structurée a été mise en place pour assurer son pilotage et des indicateurs de performance ont été définis. Le Groupe VYV vise la labellisation RFAR (Relations fournisseurs et achats responsables) d'ici à 2027. La transparence sur les délais de paiement est également renforcée, notamment pour les PME. Enfin, des critères sociaux et environnementaux ont été intégrés dans la sélection des fournisseurs.

→ **Évaluation de l'intégrité des tiers :** conformément à la loi Sapin 2 et aux recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA), qui exigent l'évaluation de l'intégrité des clients, fournisseurs et partenaires, le Groupe VYV et MGEN ont mis en place une approche commune. Une solution d'évaluation centralisée est déployée pour analyser les tiers (fournisseurs, partenaires, etc.). Cette solution permet de collecter des informations, de les filtrer par rapport à des risques clés (personnes politiquement exposées, gel des avoirs, secteurs ou pays à risque, presse négative) et de gérer les processus de validation. Une procédure détaillée encadre cette démarche, définissant les rôles et responsabilités afin de décider de l'établissement ou du maintien des relations commerciales.

→ **DORA :** renforcement du dispositif de gestion des risques liés aux prestataires de services TIC, en conformité avec le règlement européen DORA. Cette démarche inclut une stratégie de risque adaptée, un registre détaillé des accords, des clauses contractuelles obligatoires, une surveillance continue des prestataires et des plans de sortie pour assurer la continuité des activités critiques. Ces mesures sont intégrées et améliorées dans les processus d'achat.



Objectif 13 : Investir 80 millions d'euros sur cinq ans via le fonds Racine²

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS E1 - Changement climatique

Répond à :

📈 Opportunité - Investissements durables

MGEN a créé en 2022 Racine², un fonds à impact de 80 millions d'euros, géré par Serena et makesense. Ce fonds vise à soutenir les entreprises à fort potentiel d'impact dans leur démarrage et leur croissance. Il investit dans des entreprises selon quatre thématiques : accroître l'activité physique et sportive, améliorer les modes de vie au quotidien, préserver l'environnement et ses liens sur la santé, rendre l'éducation accessible pour tous.

ACTIONS PHARES 2025

MGEN a continué à développer son portefeuille d'investissements à impact à travers son fonds, avec plusieurs actions clés. Huit nouveaux investissements dans des start-up à impact ont été réalisés 2025 : Rainbow, Deski, Clevergy, Kotcha, Keprea, Polaron, Poppins et Exapto.

DEPUIS 2022 :

16

investissements dans des start-up à impact via le fonds Racine²

Keprea, Clevergy et Poppins

Keprea est une start-up française de biotechnologie agricole qui développe des solutions durables (biosolutions) pour aider les agriculteurs à mieux protéger leurs cultures et à améliorer leurs sols.

Clevergy est une start-up de la climate tech / énergie qui développe un logiciel pour mieux gérer l'énergie.

Poppins est une application qui utilise les jeux et le numérique pour aider les enfants avec troubles dys (difficultés spécifiques d'apprentissage comme la lecture, l'écriture ou le calcul).

Quelle est la particularité de ce fonds ?

Le fonds Racine² se distingue parce qu'il ne fait pas simplement une analyse RSE « en plus » : il finance uniquement des entreprises dont l'impact social ou environnemental est central, mesuré et suivi dans le temps. Il est opéré par makesense (expert de l'impact social et environnemental) et Serena (expert du financement), ce qui permet de combiner exigence sociale et performance économique. Racine² cherche à appliquer à l'impact le même niveau de rigueur que pour la rentabilité : indicateurs, suivi, évaluation.



Objectif 14 : Déployer une démarche RSE au cœur de nos investissements

🔄 Déployé, à poursuivre

<u>Objectif abordé dans le rapport CSRD à :</u> ESRS E1 - Changement climatique	<u>Répond à :</u> 🗨️ Impact négatif - Émissions de GES liées aux activités d'investissement ⚠️ Risque - Perte de valeur sur les actifs ⚠️ Risque - Image liée aux controverses environnementales 📈 Opportunité - Investissements durables
---	--

À travers sa démarche d'investissement, l'ambition de MGEN est claire : concilier une performance économique robuste avec la génération d'un impact positif et tangible pour l'ensemble de ses adhérents, renforçant ainsi son rôle d'acteur engagé pour un avenir plus durable.

ACTIONS PHARES 2025

➔ **Mise en place d'une nouvelle politique ISR** : définie fin 2024 et mise en œuvre en 2025, cette démarche s'articule désormais autour de quatre axes forts : santé, climat, biodiversité et territoires.

— **Obligations ESG** : d'ici à fin 2030, détenir 800 millions d'euros d'obligations vertes, sociales et durables.

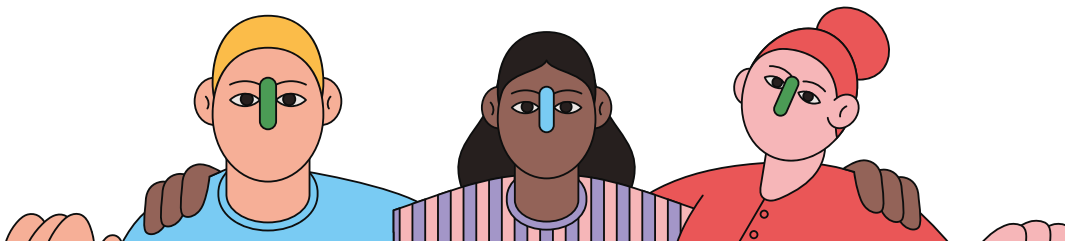
— **Notation ESG des actifs cotés** :

- mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2025 : les titres les moins bien notés (sous surveillance et incertains) ne représentent plus que 15 % du portefeuille ;

- objectif au 1^{er} janvier 2026 : abaisser ce taux à 12 %. Les titres les moins bien notés (sous surveillance) ne devront pas représenter plus de 5 % du portefeuille et devront s'améliorer pour y rester.

— **Classification SFDR** : à l'horizon 2030, porter la part des supports SFDR 9 à un tiers du stock de produits détenus.





Les 4 axes de la politique ISR

AXE 1 : SANTÉ

Investir 60 millions d'euros dans des fonds 100 % dédiés à la santé (d'ici à 2030)

AXE 2 : CLIMAT

80 millions d'euros investis dans des fonds 100 % dédiés au climat (d'ici à 2030)

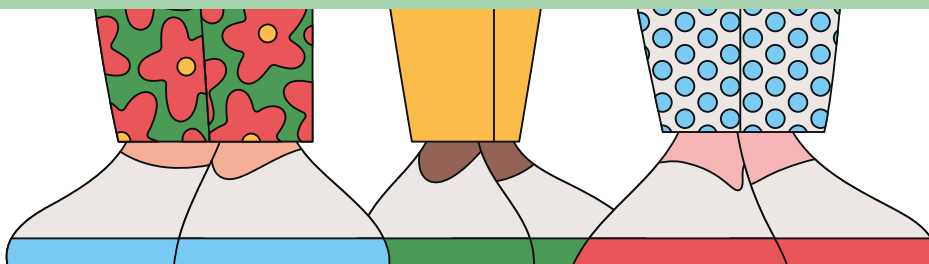
Diminuer de 50 % l'impact carbone du portefeuille coté géré en direct (d'ici à 2030)

AXE 3 : BIODIVERSITÉ

30 millions d'euros investis dans des fonds 100 % dédiés à la biodiversité ou à l'agriculture (d'ici à 2030)

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Maintenir 50 % de la multigestion actions cotées et de la multigestion non cotée en France



- 51 %

d'émissions de CO₂ par million d'euros investi par rapport à 2022 (actifs cotés)

70/100

Score ESG des actifs immobiliers du parc de rapport (38/100 en 2022)

L'objectif de l'axe 2 climat « réduire de 50 % les émissions carbone par million d'euros investi sur les actifs cotés gérés en direct entre 2022 et 2030 » fait partie de la stratégie climat (cf. objectif 6). Cet objectif suit les préconisations de la NZAO pour un alignement du portefeuille sur une trajectoire 1,5 °C. Entre 2022 et 2025, on constate déjà une diminution de 51 %. De gros efforts sur le portefeuille ont été réalisés dès 2022 via la politique d'exclusion, et des efforts ont également été faits par nos émetteurs (à noter : une couverture plus importante du périmètre des actifs cotés : 76 % en 2022, 94 % en 2025).

→ **Focus objectifs ESG immobiliers** : MGEN a lancé en 2022 une évaluation ESG des actifs de son parc de rapport (entité : SCI Philgen) via une grille issue du label ISR avec 21 Indicateurs (analyse réalisée par un tiers externe). Sur ce périmètre, un objectif était fixé : atteindre la note ESG de 72/100 en 2025 (note en 2022 : 38/100). Cet objectif a quasiment été atteint en 2025 avec la note de 70/100.

Objectif 15 : Développer différents leviers de prévention concernant la QVCT des collaborateurs et des militants

🌀 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS S1 - Personnel de l'entreprise

Répond à :

⚠️ Risque - Gestion des conditions de travail des collaborateurs

MGEN s'inscrit dans une démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) depuis de nombreuses années. Au travers de différents accords d'entreprise, les partenaires sociaux ont mis en avant des thématiques auxquelles ils attachent une attention toute particulière, en adéquation avec les valeurs portées par l'entreprise, dans un souci d'accompagnement des salariés tout au long de leur expérience professionnelle.

ACTIONS PHARES 2025

- ➔ **Nouvel accord QVCT**, construit autour de quatre piliers : mieux vivre ensemble, mieux travailler, mieux se réaliser et mieux anticiper.
- ➔ **Différentes actions QVCT** : mise en place d'un dispositif de veille et diffusion d'un guide pour prévenir l'absentéisme, mise en place d'un dispositif dédié dans le cadre des suites des transformations en lien avec la PSC « Ensemble, prenons soin de nous », lancement d'un webinar sur la charge mentale auprès des salariés et des managers.
- ➔ **Aide aux aidants** : poursuite de la mise à disposition de ressources pour sensibiliser et outiller les aidants.
- ➔ **Sport-santé** : développement du sport-santé avec la prise en charge de visioconférences pour favoriser l'activité physique avec le partenaire Mon Stade.

70

référénts QVCT et handicap répartis dans toutes les régions



📍 EN RÉGION

À l'occasion de la Semaine de la QVCT, les régions se sont mobilisées en organisant des programmes originaux à destination des collaborateurs. Par exemple, le centre de services de Paris a organisé des ateliers autour de la santé mentale ainsi que des séances de relaxation et de yoga, et le centre de santé de La Verrière, dans les Yvelines, a fait appel à un sophrologue pour proposer un moment de détente aux collaborateurs.

Dispositifs QVCT à la disposition des collaborateurs

MGEN met à disposition de ses collaborateurs plusieurs outils pour les accompagner. Il existe un réseau de référents pour la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et le handicap, ainsi qu'un numéro vert confidentiel pour parler à un psychologue de l'Institut d'accompagnement psychologique et de ressources (IAPR) en cas de difficultés professionnelles. De plus, un dispositif « Gardons le lien » informe les salariés absents depuis plus de deux mois de leurs droits et des aides disponibles, et des enquêtes régulières (baromètres) sont menées sur la QVCT, le management et la santé pour recueillir leur avis.

Objectif 16 : Accompagner tous ceux dont le métier et les missions évolueront

- Investissement formation supérieur à 4 % de la masse salariale brute
- Taux d'accès à la formation supérieur à 85 %

🔄 Déployé, à poursuivre

Objectif abordé dans le rapport CSRD à :

ESRS S1 - Personnel de l'entreprise

Répond à :

⚠ Risque - Attractivité, gestion des compétences et émergence des talents

Pour accompagner les transformations de l'entreprise, MGEN mise sur le développement professionnel de ses équipes. L'ambition est de permettre à chacun de s'épanouir et de renforcer son employabilité, avec une approche centrée sur l'humain.

ACTIONS PHARES 2025

→ **Adaptation et évolution des compétences :** mise en place de nombreuses formations pour accompagner les équipes. Les commerciaux ont été formés sur les contrats collectifs santé et les impacts de la dissociation du régime obligatoire. Les centres de services ont également reçu des formations pour gérer les nouveaux contrats collectifs et utiliser les outils de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM). Enfin, des formations sur la gestion du changement ont été proposées, avec l'aide de formateurs internes et externes, pour accompagner toutes ces transformations.

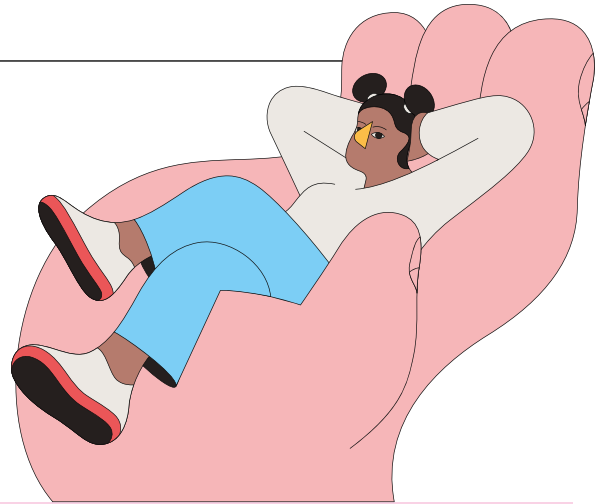
→ **Deux formations RSE obligatoires :** maintien des deux formations obligatoires pour l'ensemble des collaborateurs et des militants MGEN : un module « Climat et biodiversité » et un module « Visa prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel ».

84 %

des collaborateurs ont effectué au moins une formation (supérieur à 100 % sur le périmètre activité assurantielle)

5,4 %

Taux d'investissement de la formation par rapport à la masse salariale brute (MSB)



Programme « Manager demain »

« Manager demain » est un module qui favorise la posture d'inclusion. Il vise une culture managériale entre participatif et collaboratif, mettant en place les conditions pour favoriser la posture de « manager-coach », l'autonomie et la responsabilisation. Il prévoit notamment des parcours de formation pour tous les managers, des ressources pédagogiques en ligne, du coaching, une animation de la communauté managériale (webinaires, newsletter, etc.) et, enfin, un baromètre annuel, « Le management et nous », pour mesurer la perception des collaborateurs sur l'évolution de la culture managériale et les pratiques managériales qu'ils vivent.

Objectif 17 : S'engager pour l'égalité des chances

- Maintenir notre résultat à l'index de l'égalité professionnelle à 98/100
- 100 % des collaborateurs doivent avoir suivi la e-formation « Visa prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel »
- Améliorer le taux de personnes en situation de handicap

🔄 Déployé, à poursuivre

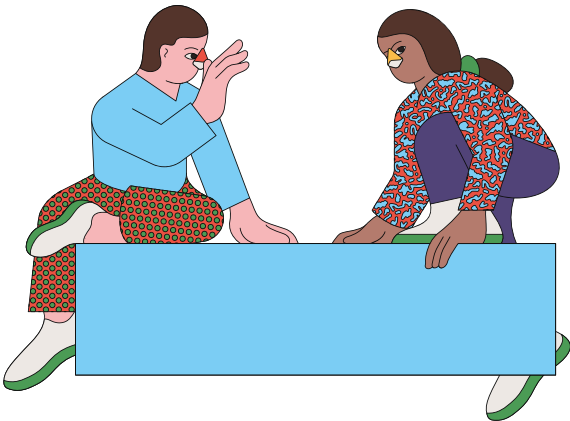
Objectif abordé dans le rapport CSRD à : ESRS S1 - Personnel de l'entreprise	Répond à : 👍 Impact positif - Égalité de traitement et égalité de chances pour tous
--	---

MGEN s'engage activement dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances, en mettant en place des actions diverses couvrant des thématiques spécifiques de la diversité.

ACTIONS PHARES 2025

- **Égalité femmes-hommes :**
 - sur l'axe « évolution des femmes » : poursuite du programme « Alignées » (ouvert à toutes les femmes), organisation d'une table ronde interne « le sport féminin peut-il inspirer les entreprises ? » ;
 - sur l'axe « lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel » : animations de prévention (notamment via des webinaires internes) et campagnes d'affichage, baromètre QVCT avec des questions pour recueillir le retour des salariés et des militants sur ces enjeux, renouvellement du partenariat avec Via Humanis pour accompagner le relogement suite à des violences intrafamiliales ;
 - sur l'axe « santé des femmes » : actions de sensibilisation sur la ménopause et l'andropause, les maladies cardiovasculaires, la prévention du cancer du sein et la santé menstruelle.

- **Diversité :** webinaire en juin pour les « salariés parents d'enfants LGBT+ », nouveau partenariat avec #jenesuisPASunCV pour un recrutement inclusif, deux nouvelles formations déployées : « Recruter sans discriminer » et « Visa intergénérationnel ».
- **Emploi et handicap :** programme dédié pour développer les compétences du réseau des 70 référents QVCT et handicap, nouveau format d'animation de la Semaine du handicap (une newsletter, un webinaire, un instant bien-être et un podcast d'expert quotidiens, un podcast 100 % MGEN pour présenter la Mission handicap et les différents dispositifs) avec la nouveauté, pour les référents, de choisir des initiatives locales à déployer vers les salariés du centre local, avec l'animation sur place de notre prestataire (ex. : « Expérimenter le handicap », « Mieux comprendre le handicap », « Le handicap psychique », etc.).



98/100
à l'index de l'égalité professionnelle

6 %
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap (4,72 % en 2023)

76 %
des salariés et militants ont suivi au moins une fois depuis 2023 la e-formation « Visa prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel » (96 % activité assurantielle)

Objectifs transverses : Intégrer la RSE au cœur des métiers

Intégrer la RSE au cœur de notre organisation et du pilotage est essentiel pour aligner durablement la stratégie de l'entreprise avec les enjeux sociaux, environnementaux et économiques actuels. Cela implique de se challenger en permanence face à l'évolution des attentes des parties prenantes et à l'émergence de nouveaux risques et opportunités. Les obligations de reporting doivent être saisies comme de véritables leviers de transparence et de progrès, au service d'une performance globale plus responsable.



Objectif 18 : Passer à une démarche RSE pilotée aux niveaux national et régional

🌀 Déployé, à poursuivre

ACTIONS PHARES 2025

→ MGEN a mis en place un nouveau format de comité RSE (cf. objectif 5). Un accompagnement des référents RSE des directions a été déployé afin de leur permettre de décoder au sein de leur propre direction la stratégie climat et la CSRD. Un cockpit de pilotage climat a également été déployé, avec une action climat mise en œuvre dans chaque région (cf. objectif 6). Enfin, les référents RSE régionaux ont bénéficié d'un soutien pour des séquences de décodage RSE locales, et plusieurs régions avaient déjà structuré leur organisation RSE.

Objectif 19 : Préparer la nouvelle obligation légale de reporting

🌀 Déployé, à poursuivre

ACTIONS PHARES 2025

→ Suite aux retours de l'auditeur sur le premier rapport CSRD MGEN, différents chantiers d'amélioration ont été mis en place : travaux sur l'exercice de double matérialité avec le Groupe VYV, amélioration des données du bilan carbone, instauration d'un contrôle interne pour les données quantitatives CSRD, etc.

Objectif 20 : S'évaluer pour se challenger

🌀 Déployé, à poursuivre

ACTIONS PHARES 2025

→ MGEN a continué à se benchmarker pour se challenger et faire de la RSE un levier d'innovation. Cette mise en perspective est d'autant plus importante dans le cadre de la préparation du futur plan stratégique MGEN, prévu en 2026.

Correspondances entre le rapport CSRD et les objectifs RSE

Parties du rapport CSRD

Informations générales (ESRS 2)

Informations environnementales – Changement climatique (ESRS E1)

Informations sociales - Personnel de l'entreprise (ESRS S1)

Informations sociales - Consommateurs et utilisateurs finaux (ESRS S4)

Informations de gouvernance - Conduite des affaires (ESRS G1)

Objectifs RSE évoqués dans ces parties

- Obj. n° 5 Développer la dimension RSE de notre gouvernance
 - Obj. n° 16 Accompagner tous ceux dont le métier et les missions évolueront
 - Obj. n° 18 Passer à une démarche RSE pilotée aux niveaux national et régional
 - Obj. n° 19 Préparer la nouvelle obligation légale de reporting
 - Obj. n° 20 S'évaluer pour se challenger
-

- Obj. n° 6 Atteindre les objectifs de la stratégie climat à horizon 2030
 - Obj. n° 7 Mettre en œuvre une démarche Green IT
 - Obj. n° 12 Lancer une démarche d'achats responsables
 - Obj. n° 13 Investir 80 millions d'euros sur cinq ans via le fonds Racine²
 - Obj. n° 14 Déployer une démarche RSE au cœur de nos investissements
-

- Obj. n° 15 Développer différents leviers de prévention concernant la QVCT des collaborateurs et des militants
 - Obj. n° 16 Accompagner tous ceux dont le métier et les missions évolueront
 - Obj. n° 17 S'engager pour l'égalité des chances
-

- Obj. n° 1 Déployer de nouveaux services de santé auprès de nos adhérents et de nos salariés grâce à la démarche innovation santé
 - Obj. n° 2 Trois campagnes de prévention tous les ans et sensibiliser tout au long de l'année sur nos enjeux phares
 - Obj. n° 8 Faire de la satisfaction des adhérents une priorité
 - Obj. n° 9 Intégrer la RSE au cœur de nos offres et de nos services
 - Obj. n° 10 Respecter les réglementations RGPD et la sécurité informatique
-

- Obj. n° 3 Renforcer nos actions et notre communication sur nos engagements sociétaux, notamment la fin de vie, l'égalité femmes-hommes
- Obj. n° 4 Maintenir la proximité dans les territoires
- Obj. n° 10 Respecter les réglementations liées à l'éthique des affaires
- Obj. n° 11 Décliner de manière opérationnelle la charte pour une IA de confiance
- Obj. n° 12 Lancer une démarche d'achats responsables

Le rapport CSRD MGEN est en ligne sur mgen.fr rubrique « Nos publications ».

En conclusion

Une dynamique RSE renforcée, fruit d'une mobilisation collective

Cette année a marqué une nouvelle étape dans l'intégration et le renforcement de notre démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Les efforts déployés et les progrès réalisés, fruit de l'engagement de l'ensemble des équipes, témoignent de notre engagement constant.

Deuxième avis de conformité pour notre rapport CSRD 2025

L'élaboration de notre deuxième rapport CSRD, pour l'exercice 2025, a été l'occasion de consolider nos processus, et notamment de structurer notre protocole de reporting et d'initier une première démarche de contrôle interne. Le constat d'un gain de maturité a été souligné par l'auditeur. Loin d'être une simple contrainte réglementaire, l'exercice CSRD s'affirme comme un véritable levier nous permettant d'améliorer et de structurer notre pilotage interne, tout en renforçant les collaborations interdirections.

100 %
de nos objectifs RSE
progressent : des
avancées concrètes
sur l'ensemble de
nos 20 engagements

4
objectifs RSE
ont été atteints avant
2027, de nouveaux
objectifs ont été définis
avec les équipes
pour poursuivre notre
amélioration continue

Démarche RSE MGEN, un atout stratégique

La prise en compte croissante des enjeux RSE dans les appels d'offres, notamment publics, représente une opportunité majeure pour MGEN. Cette dynamique nous incite à rendre compte de nos actions de manière plus transparente et exhaustive, et de manière plus ciblée.

Elle favorise également l'émergence de nouvelles synergies entre les équipes commerciales et RSE, enrichissant ainsi notre approche globale. Notre stratégie RSE se positionne comme un élément de différenciation, renforçant notre compétitivité.

Vers une RSE pleinement intégrée au futur plan stratégique

MGEN respecte l'ensemble des objectifs de sa stratégie RSE fixés en 2023 à horizon 2027. Fort de ces avancées portées par la mobilisation de tous – collaborateur et militants –, le nouveau plan stratégique a l'ambition d'intégrer la RSE comme un axe transversal à l'ensemble de nos actions. Cette volonté marque le lancement d'une nouvelle étape, nous invitant à aller encore plus loin dans notre engagement.



MGEN. On s'engage mutuellement.